

L'ESSENTIEL V&S 2010

L'année qui s'achève a été riche en créations, fusions, acquisitions et développements dans le secteur des vins, champagnes et spiritueux. En voici le résumé chronologique avec les commentaires qu'offre le recul par rapport aux événements passés. → par la rédaction de V&S news

→ JANVIER 2010

Début de la saga Belvédère - Marie Brizard

Fin 2009-début 2010, le groupe Belvédère, en procédure de sauvegarde depuis juillet 2008, annonce l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire, le 8 février 2010, destinée à finaliser la cession de sa filiale Marie Brizard. Plusieurs candidats étaient à l'époque supposés sur les rangs, de la Martiniquaise à Quartier français en passant par l'investisseur russe Mark Kaufmann. Douze mois après et malgré les engagements pris dans le cadre de la procédure de sauvegarde, Belvédère vient d'annoncer que cette cession n'était plus d'actualité. ■

Naissance d'Intervins Sud-Est

L'interprofession des vins avec IGP des régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes se constitue dans la continuité du comité régional Anivit Sud-Est puisque l'Anivit, devenue Anivins, recentre ses compétences sur les vins sans indication géographique. Intervins Sud-Est représente 12,5% de la production nationale de vins de pays avec un volume moyen de 1,9 Mhl (15% de blanc, 29% de rosé, 56% de rouge). ■

Quartier français change de main

Le groupe familial Quartier français passe sous contrôle de la société coopérative sucrière Tereos issu du rapprochement de Beghin-Say et de l'Union SDA. Le pôle spiritueux (43% du CA), qui comprend les rhums Charrette, Rivière du mâ, la Mauny et Trois Rivières ainsi que les apéritifs sans alcool de Bouguet Pau, est annoncé à la vente. Une cession qui n'a pas eu lieu. ■

La bouteille de 300 g séduit les distributeurs britanniques

Tesco et Co-operative Group annoncent le référencement de vins au bilan carbone particulièrement faible. D'une part car ils sont embouteillés par un opérateur de Manchester, Kingsland Wines and Spirits, d'autre part car celui-ci utilise une bouteille bague à vis allégée de 300 g seulement et dont la résistance serait équivalente à celle d'une bouteille standard de 420 g. Le Waste & Resources Action Programme, organisme britannique de récupération et de traitement des déchets, souhaite aujourd'hui imposer cette bouteille comme un standard en grande distribution. ■

→ FÉVRIER 2010

Piper-Heidsieck veut supprimer un quart de ses effectifs

La maison de champagne Piper-Heidsieck (groupe Rémy Cointreau) annonce la mise en place d'un « plan de sauvegarde de l'emploi » de suppression de 45 postes sur un total de 160. Ce plan contesté avec succès devant les tribunaux par les syndicats maison sera le début d'une confrontation qui trouvera son apogée au moment des vendanges avec une grève du personnel. Il est probable que ces difficultés sociales sont, en partie, à l'origine de la décision du groupe Rémy Cointreau de céder sa branche champagne. À moins que cette annonce de cession ne soit un moyen de faire pression sur les syndicats afin de permettre la restructuration annoncée depuis ce mois de février 2010. ■

L'Uccoar lance la première gamme de vins de cépage sans IG

Le groupe coopératif languedocien Uccoar dévoile sur Vinisud, l'Estaminet, sa nouvelle gamme de vins de cépage sans indication géographique conditionnés en Tetra Brik de 1 litre et en BIB de 3,5 et 10 litres, soit la première gamme complète en format carton. L'Uccoar avait effectué un premier test de cette offre de vins de cépage sans IG avec une offre de cépage (syrah et gamay) lors de la sortie des vins primeurs et pour une MDD Lidl. ■

Lancement de petits BIB cubiques à Vinisud

Les Vignerons de caractère présente à Vinisud la collection Culture Sud en BIB cubique d'1,5 l. Une initiative similaire a été développée par la cave Anne de Joyeuse pour un BIB cubique de 1 l. Un an après, ces innovations n'ont toujours pas trouvé de réels débouchés commerciaux. ■

Gruaud Larose stabilise son marché américain

La décision de Château & Estate Wines, filiale de Diageo, de renoncer à commercialiser des grands vins de Bordeaux aux États-Unis et de brader ses stocks, a engendré de nombreuses inquiétudes. Jean Merlaut, propriétaire du Château Gruaud Larose, réagit en achetant les 2 700 caisses que possédait l'importateur, des vins de quinze millésimes différents qui vont lui permettre d'enrichir une œnothèque déjà bien garnie et d'alimenter la demande asiatique en vieux millésimes. ■

→ MARS 2010

Sud de France balise le rayon VDN

L'interprofession des vins doux naturels a confié une étude merchandising au cabinet Philippe Verdier conseil qui préconise de distinguer les muscats, perçus comme des apéritifs de cépage, des autres vins doux naturels à l'image plus liée au terroir et à la tradition. Cette dualité de l'offre est mise en exergue par un balisage créé par l'agence Wonderful avec d'un côté, les muscats dans un univers très frais et fruité, et de l'autre, les VDN de dégustation au sein d'un espace baptisé Terroir nature. ■

→ AVRIL 2010

Sparflex s'unit à Rivercap dans les capsules

Le groupe Sparflex fusionne son activité de production de capsules pour les vins et spiritueux avec celle du groupe espagnol Rivercap, leader sur le segment de la capsule haut de gamme en étain (40% de sa production). Les autres activités de Sparflex dont la production de coiffes pour vins effervescents ne sont pas concernées par cette fusion. ■

Constellation et AVL ne convolent pas

L'affaire semblait pourtant entendue après cinq mois de négociations et surtout le départ de Dane Hudson, directeur général d'Australian Vintage Limited. AVL et Constellation Brands décident néanmoins de mettre fin à leurs discussions en vue du rapprochement de leurs activités viticoles en Australie et au Royaume-Uni. ■

Bonfils rebaptise Bessière

Le groupe languedocien Bonfils, propriétaire de la société familiale de négoce Bessière depuis octobre 2009, choisit de la rebaptiser Alliance terroirs. ■

Castel restructure J.P. Selles

Le groupe Castel réunit sur son site de Saint-Priest (69) les activités d'embouteillage de la maison de négoce J.P. Selles rachetée en 2009, qui étaient éclatées entre Belleville (69) et Jonquières (84). ■

Les Vignerons du Narbonnais entrent au capital de Frédéric Roger

Les Vignerons du Narbonnais (450 coopérateurs pour 2 300 ha) investissent 1 M€ dans la structure de négoce Frédéric Roger pour accompagner son développement. La transaction est soutenue par la région Languedoc-Rousillon par le biais d'une avance remboursable de 0,5 M€. ■

→ MAI 2010

Débat sur le PET malgré le plébiscite de certains marchés

La publication d'une étude réalisée par l'Institut des sciences de la vigne et du vin (ISVV) de Bordeaux sur les différents contenants pour le vin conforte la décision d'Inter Beaujolais d'interdire l'usage de bouteille en PET. Cette interdiction sera refusée par les autorités administratives pour la plus grande joie des exportateurs à destination du marché japonais où sa différence de poids offre un avantage compétitif estimé à 200 ¥ pour une bouteille de beaujolais nouveau expédiée par avion. Ce même mois d'avril, l'enseigne britannique Marks & Spencer décide de convertir l'intégralité de son offre de bouteille 25 cl au PET. ■

William Grant rachète les spiritueux de C&C

Le groupe C&C vend à William Grant & Sons, pour un montant estimé à 300 M€ (352 M€), son irish whiskey Tullamore Dew (600 000 caisses) et ses marques de liqueurs Carolans, Frangelico et Irish Mist. Liqueurs que William Grant revendra en septembre à Gruppo Campari pour 129 M€. La distribution de Tullamore Dew en France est confiée à Lixir. ■

Pernod Ricard réorganise son portefeuille

Le groupe Pernod Ricard crée deux nouvelles sociétés responsables de marques. La première regroupe sous l'égide de Absolut V&S l'ensemble de ses marques de vodka (Absolut, Wyborowa, Zubrowka, Altai...) et la seconde regroupe l'ensemble de ses marques de vins tranquilles australiens (Jacob's Creek, Wyndham Estates), néo-zélandais (Montana, Lindauer), espagnols (Campo Viejo, Palacio de la Vega), argentins (Graffigna, Etchart), brésiliens (Almaden) et sud-africains (Long Mountain). Cette dernière, ou plutôt ce qui en restera après de multiples cessions, sera baptisée Premium Wine Brands en novembre 2010. Avant cession ? ■

Association Vega Sicilia et Benjamin de Rothschild

Benjamin de Rothschild et l'espagnol Vega Sicilia s'associent au sein d'une société d'investissement Bodegas Benjamin de Rothschild & Vega Sicilia au capital de 460 000 € pour acheter entre 80 et 100 ha de vignoble en Rioja. Un projet similaire est prévu pour des vins néo-zélandais en début d'année 2011. ■

→ JUIN 2010

Verdoso Industries prend le contrôle de Henri Maire SA

Le groupe luxembourgeois Verdoso industries acquiert le bloc majoritaire (55,83%) de Henri Maire SA. Une de ses premières décisions sera de rapatrier le siège social de Henri Maire de Paris à Arbois (39). ■

Chamarré en redressement judiciaire

La société Chamarré (ex-OVS) est mise en redressement judiciaire cinq ans après sa création par Pascal Renaudat. En 2008, la société avait enregistré des pertes de 3,3 M€ pour un CA de 6,3 M€ après des pertes de 4,35 M€ en 2007 et de 2,47 M€ en 2006. Chamarré sera partiellement sauvée en septembre 2010 par Alain-Dominique Perrin, propriétaire du Château Lagrezette à Cahors (46) et directeur exécutif du groupe Richemont. ■

L'Europe renonce à définir le vin bio

Les États membres de l'Union européenne ne s'accordent pas sur la proposition de règlement présentée par la Commission européenne et destinée à donner naissance au vin biologique. Le commissaire européen à l'Agriculture, Dacian Cioloș, justifie ce retrait par son refus d'accepter « un compromis sur les standards biologiques qui enverrait un mauvais signal aux consommateurs sur l'importance que la Commission attache à la politique de qualité ». ■

Les Vignerons des terres secrètes acquièrent l'Office de la Bourgogne

La cave coopérative les Vignerons des terres secrètes en Saône-et-Loire (950 ha pour 4,5 M de cols commercialisés dont 65% à l'export) rachète l'Office de la Bourgogne, une plateforme de stockage (90 000 hl de cuverie de 40 à 2 000 hl) et de traitement des vins basée également à Prissé. ■

→ JUILLET/AOÛT 2010

Castel rachète Barton & Guestier à Diageo

La plus ancienne maison de vins de Bordeaux, Barton & Guestier fondée en 1725, est reprise par le groupe Castel qui en embouteillait déjà les vins au numéro un mondial des V&S Diageo. Lequel confirme ainsi son lent désengagement du secteur viticole. ■

WaverleyTBS devient indépendant

Lors du rachat de Scottish & Newcastle par Heineken et Carlsberg, Heineken s'est retrouvé propriétaire du premier distributeur britannique de boissons auprès du CHD WaverleyTBS, un métier que le brasseur réalise déjà en France par le biais de sa filiale France boissons. Alors que l'on aurait pu imaginer des synergies entre les deux filiales, Heineken choisit de céder WaverleyTBS à un groupe britannique d'investissement et de conseil, Manfield Partners. ■

Paul Sapin rachète le Château Blomac

Le négociant Paul Sapin acquiert le Château Blomac et ses 150 ha de vins en AOC minervois et en vins de pays d'Oc. Le rachat de la propriété s'effectue en joint-venture avec le domaine Peirière, un fournisseur historique de Paul Sapin, qui assurera les travaux vitivinicoles. ■

Pernod Ricard se désengage partiellement du vin en Espagne

Lors du rachat d'Allied Domecq, le groupe Pernod Ricard s'est retrouvé à la tête de nombreux actifs viticoles en Espagne. Après avoir tenté sans succès de revendre le tout en bloc (pour un montant officiel de 300 M€), à l'instar de ce qu'il a réussi à faire en 2008 pour ses actifs de jerez et brandies espagnols cédés à Osborne, il cède Domecq Bodegas et ses marques Marqués de Arienzo et Viña Egu_a à Vinos de los Herederos del Marqués de Riscal SA associés à Gangutia S.L. pour un montant de 28 M€ en juillet 2010. Puis, il vend la société Ambrosio Velasco et ses marques Pacharan Zoco et Palacio de la Vega, à Diego Zamora pour 32,4 M€ en août 2010. ■

→ SEPTEMBRE 2010

Les Vignerons catalans absorbent la Sivir

Les Vignerons catalans déjà coactionnaire de la Sivir, structure créée par quatre coopératives pour commercialiser les VDN du Roussillon, se retrouve seuls maîtres à bord. ■

Paul Mas rachète le domaine des Crès Ricards

La société Paul Mas, déjà propriétaire de 170 ha, reprend les 27 ha du domaine des Crès Ricards à Ceyras (Hérault) qui réalise près de l'intégralité de ses 400 000 € de CA en vente par correspondance et chez les cavistes. ■

Fusion de caves coopératives dans le Gard

Les Vignobles du soleil, entité regroupant les caves coopératives de Saint-Hilaire-d'Ozilhan et de Générac, absorbe les caves coopératives de Calvisson et de Beauvoisin, toutes deux positionnées sur les vins de cépages. ■

Les Terroirs de la voie Domitienne entrent au capital de Friedmann

L'Union des terroirs de la voie Domitienne prend une participation de 45% dans le capital de Friedmann, négociant-assembleur basé à Sainte-Cécile-les-Vignes dans le Vaucluse. ■

Le chinois Cofco achète Viña Bisquertt

Le géant agroalimentaire chinois Cofco, propriétaire de la marque chinoise de vins Great Wall et grand importateur de vins chiliens, s'implante au Chili en achetant à la famille fondatrice une participation majoritaire dans la société Viña Bisquertt, ainsi que 600 des 800 ha que possède la maison dans la vallée de Colchagua. ■

Idia au capital de Cordier Mestrézat grands crus

Idia, filiale d'investissement du Crédit agricole déjà propriétaire depuis 2004 de CA Grands Crus qui regroupe les propriétés viticoles de prestige de la banque dans le Bordelais (Châteaux de Rayne Vigneau, Grand-Puy Ducasse et Meyney) monte à hauteur de 15% au capital de Cordier Mestrézat grands crus. Le dossier avait également été étudié par la maison Richard. ■

CFGV n'est plus distribué par Bardinet

La Compagnie française des grands vins (CFGV) reprend à Bardinet (groupe la Martiniquaise) la distribution de ses marques Charles Volner, Opéra, Muscador et Veuve Amiot pour les commercialiser par ses propres moyens. ■

→ OCTOBRE 2010

Nouveau classement des crus bourgeois

Sur 290 châteaux candidats, 243 ont obtenu l'autorisation d'utiliser la mention cru bourgeois soit avec 25 M de cols, 30% de la production du Médoc. Désormais, tout produit bénéficiant de ce label sera identifiable via un logo obligatoire. ■

Une interpro pour les vins bio d'Aquitaine

En réponse au manque d'écoute de la part des interprofessions viticoles régionales traditionnelles, la filière bio d'Aquitaine constitue une commission vins au sein d'Arbio Aquitaine, l'association interprofessionnelle régionale de l'agriculture biologique née en 2002. ■

Pernod Ricard vend Lindauer et Renault

Pernod Ricard vend plusieurs marques de vin néo-zélandais dont la plus connue est Lindauer à un consortium d'acheteurs composé de Lion Nathan New Zealand et d'Indevin ainsi que sa marque de cognac Renault au groupe norvégien Altia, à qui il avait déjà cédé en début d'année un portefeuille de marques scandinaves dont la vodka Explorer, le whisky Lord Calvert, l'amer 1-Enkelt, le glögg Blossa et les vins Chill Out. ■

Foster se scinde en deux pour mieux se vendre

Le groupe Foster, le plus grand brasseur australien, annonce que la séparation entre ses branches vin et bière sera effective début 2011. La branche vinicole (Penfolds, Rosemount, Chateau St. Jean...) a été rebaptisée Treasury Wine Estates, courant juillet 2010, afin de pouvoir être cédée sans créer de confusion postérieure avec la branche brassicole. ■

→ NOVEMBRE 2010

La Maison Monmousseau cédée à Ackerman

Le groupe luxembourgeois Bernard-Massard cède sa filiale ligérienne Monmousseau à la société saumuroise Ackerman afin de recentrer ses activités au Bénélux et en Allemagne où le groupe produit plus de 6 M de cols de vins effervescents. Le groupe luxembourgeois poursuivra la distribution de la gamme Monmousseau outre-Rhin. ■

Taillan s'offre un deuxième cru classé

Le groupe Taillan étoffe son portefeuille de propriétés avec l'acquisition du Château Broustet 2^e cru classé en 1855. Ce barsac de 15 ha rejoint le pôle vignobles de terroirs du groupe qui compte dorénavant 12 châteaux. ■

→ DÉCEMBRE 2010

LVMH cède Montaudon à Alliance Champagne

LVMH cède la marque de champagne Montaudon, acquise en décembre 2008 à Alliance Champagne, union des coopératives Cogévi, Covama et l'Union auboise à Bar-sur-Seine déjà propriétaire de la marque Jacquart. LVMH conserve les vignobles et les contrats d'approvisionnement, ce qui ne porte pas préjudice à Alliance Champagne dont les coopérateurs exploitent 2 500 ha. ■

1855 rachète caveprivee.com

Le site 1855.com se diversifie avec l'acquisition de caveprivee.com, deuxième site de ventes privées de vins sur Internet après ventealapropriete.com. ■

CEDC absorbe le distributeur russe Whitehall

Central European Distribution Corp (CEDC), le plus gros producteur de vodka mondial (270M de l/an), rachète le distributeur et importateur russe Whitehall Group dont il possédait déjà 80%. ■

Fortune Brands se scinde en trois

Fortune Brands annonce sa division en trois entités ainsi que son intention de céder ses branches consacrées au golf et aux produits de la maison pour se concentrer sur son activité spiritueux qui réalisent 80% des profits. Celle-ci, Beam Global Spirits & Wine, possède notamment les bourbons Jim Beam (6M de caisses par an) et Maker's Mark, le cognac Courvoisier, la tequila Sauza, le rhum Cruzan et le scotch whisky Laphroaig. ■

Fusion entre United Spirits et Balaji Distilleries

Le gouvernement indien autorise la fusion entre United Spirits, la première société de spiritueux en Inde et Balaji Distilleries, son producteur de boissons alcoolisées étrangères produites en Inde (Indian made foreign liquor, IMLF). ■

BULLETIN D'ABONNEMENT à retourner à : Terre de vignes SARL - 23 rue Jean-Pierre Timbaud - 75011 Paris

Oui, je m'abonne à la lettre V&S news et aux services numériques du site www.vsnews.fr

→ **OFFRE DE LANCEMENT : 599 € HT au lieu de 750 € HT** pour un an (44 numéros)

OU Version papier avec TVA à 2,1% soit 611,58 € TTC
 Version numérique* avec TVA à 19,6% soit 716,40 € TTC

Je choisis de régler par : Chèque à l'ordre de Terre de Vignes SARL à retourner avec mon bulletin d'abonnement dûment complété
 Carte bleue sur le site www.vsnews.fr



J'indique mes coordonnées

Nom _____ Prénom _____
 Société _____
 Adresse _____
 Code Postal _____ Ville _____ Pays _____
 Tél. _____ Email _____
(obligatoire pour un abonnement numérique)

Date et Signature obligatoires :

→ OPTEZ POUR LA LIBERTÉ
49,95 € HT par mois à durée libre
 Avec le service abonnement libre vous choisissez la durée de votre abonnement et vous étalez dans le temps votre engagement avec un débit mensuel de 49,95 € HT par mois*
Abonnement accessible uniquement par carte bancaire sur le site www.vsnews.fr
*TVA version papier (2,1% soit 51,00 €)
 *TVA version numérique (19,6% soit 59,74 € TTC)

* Accès monoposte à la version numérique - pour les accès multiposte nous consulter : abonnement@vsnews.fr
 Conformément à la loi Informatique et Libertés du 01/06/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectifications aux informations vous concernant.